

SAINT-VALLIER

LA REVUE

Redécouvrez votre ville à travers une rétrospective 2019 et des dossiers thématiques.





SOMMAIRE

1-2 Rétrospective	3 Budget	4 Recensement	6 Entre mobilité et accessibilité	7 Espace urbain - cadre rural
8 Se réinventer	9-10 Val'ERE	12 Révision du PLU	13 Dossier spécial - Le coteau	14 L'habitat
15 La ville autrement	16 Action sociale	17-18 Animations	19-20 Terre de champions !	



Edito

Chaque année, le 1er janvier se veut synonyme de promesse. Celle d'un nouveau départ, de nouvelles ambitions, de nouveaux challenges. Au point que l'on en oublie parfois qu'il ne s'agit que d'un lendemain, comme on en connaît depuis toujours.

Le temps file sans que nous ne puissions le retenir, mais nous avons la capacité de transformer tous les instants, mêmes les plus fugaces, en quelque chose de différent, de marquant. 2019 ne laissera pas un souvenir impérissable au niveau de notre commune, qui poursuit son chemin en prenant en considération les obligations et exigences de son époque, sans oublier l'intérêt de ses habitants.

C'est tout d'abord la réalisation de plusieurs projets engagés depuis plusieurs années dans le cadre du renouvellement urbain Val'Ere. Je pense notamment ici aux inaugurations qui ont eu lieu au quartier Liora et en centre-ville et qui laissent présager encore de beaux projets à venir.

C'est ensuite l'engagement auprès des habitants au travers de plusieurs opérations sur la thématique de l'habitat, pour développer un sentiment de bien-être et d'épanouissement indispensable pour profiter pleinement du quotidien.

C'est aussi l'obtention de l'avis favorable au classement de Site Patrimonial Remarquable par la Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture, qui nous encourage à préserver les traces de notre Histoire en la mettant en valeur.

2019 marque également une année de performances, qu'elles soient artistiques ou sportives, grâce à nos associations qui animent la commune et qui la font briller au-delà de son territoire.

2019 est surtout une année de transition, la dernière du mandat que vous nous avez confié en 2014, à mes chers collègues élus et à moi-même, pour faire un bout de chemin ensemble suivant le programme que nous avons imaginé pour le développement de notre ville et de ses habitants.

La cérémonie des vœux le lundi 6 janvier 2020 à 18h30 à la salle Désiré Valette me permettra de dresser le bilan de l'année écoulée et du mandat effectué.

En attendant le plaisir de vous rencontrer, je vous souhaite l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaires pour transformer vos vœux en réalité. Bonne et heureuse année 2020 !

Jacques Cheval



RÉTRO- -SPECTIVE

20
19

1 _ 05.03

APRES-MIDI BUGNES : Dégustation en musique pour les personnes saint-valliéroises de plus de 70 ans.

2 _ 06.03

CARNAVAL : Défilé des enfants en musique suivi d'un goûter offert à la Médiathèque.

3 _ 28.04

RALLYE NATURE : Après-midi découverte et chocolaterie dans les Jardins de la Galaure.

4 _ 24.05

ELEVES ALLEMANDS : Réception des élèves du collège André Cotte en compagnie de leurs correspondants de Witzenhausen.

5 _ 30.05

BRADERIE : Les stands investissent le centre le temps d'une journée.

6 _ 28.06

CONCERT PERICARD : L'été démarre en musique.

7 _ 14.07

REPAS REPUBLICAIN : Repas annuel suite à la cérémonie du 14 juillet.

8 _ 27.07

VOGUE : Les manèges investissent le sud de la ville pour 3 jours.

9 _ 07.09

FORUM DES ASSOCIATIONS : Les associations ont présenté leurs activités le temps d'une journée.

10 _ 03.10

NETTOYAGE D'AUTOMNE : Sensibilisation au tri par le SIRC-TOM au quartier LIORA.



Revenez en images sur les événements marquants de l'année 2019 de votre commune !



SE DONNER LES MOYENS SANS AUGMENTER LA FISCALITÉ

La gestion des finances d'une collectivité locale comme Saint-Vallier s'avère un exercice de plus en plus complexe au fil des années, et s'élabore sur des bases récurrentes : d'une part la réduction de la dépense publique, et d'autre part des contraintes budgétaires toujours plus pressantes.

Il importe de trouver un équilibre entre les dépenses et les économies, et de les maintenir.

Le budget de la ville se divise entre le budget de fonctionnement et le budget d'investissement : Le budget de fonctionnement est relatif au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. Les recettes proviennent des impôts et taxes, des dotations de l'État, des prestations fournies à la population (cantine...), et les dépenses

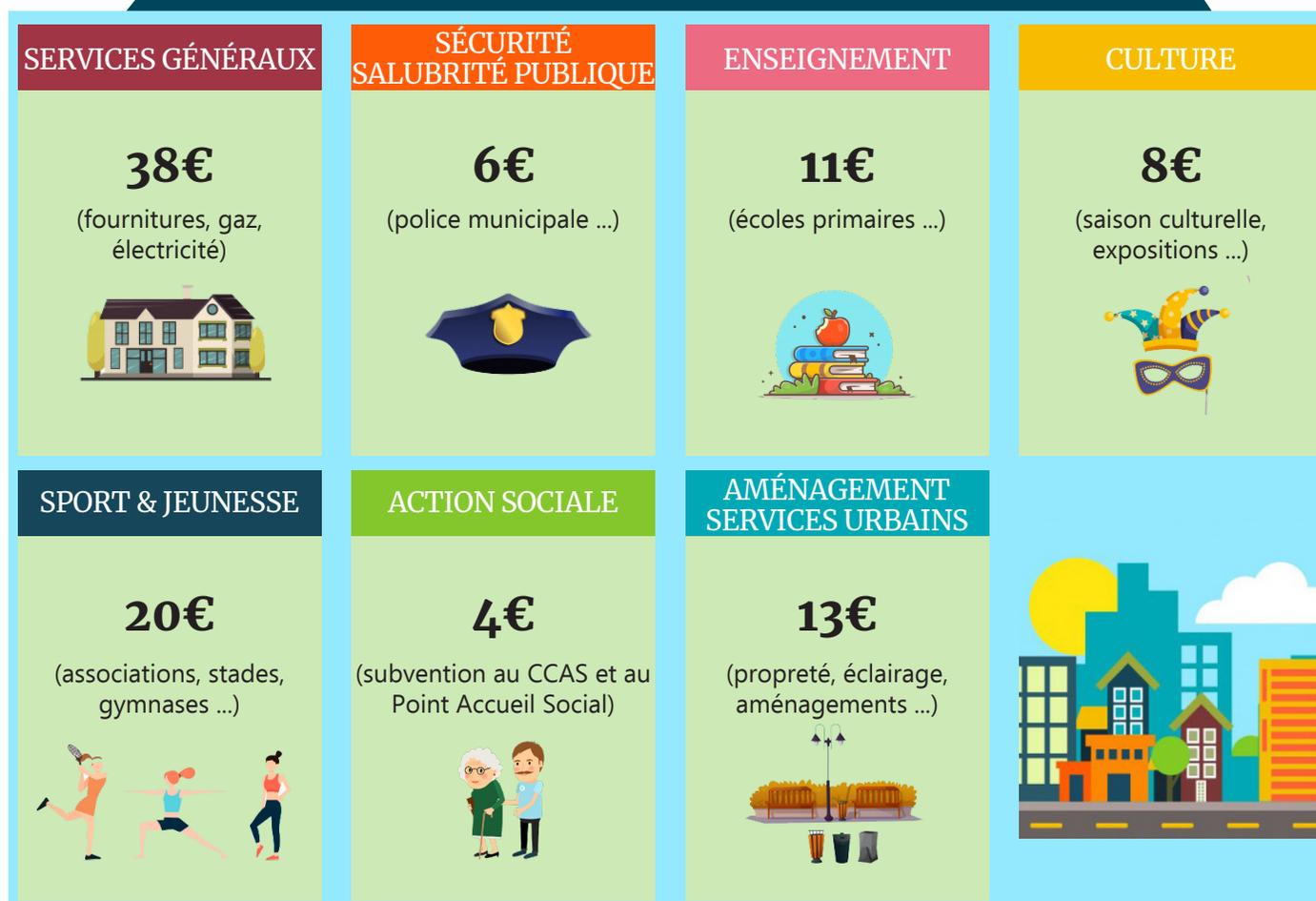
regroupent les charges nécessaires au fonctionnement de la collectivité (salaires du personnel municipal, entretien et consommation des fluides, achats de matières premières et fournitures, prestations de services effectuées, subventions aux associations, intérêts de la dette...)

Le budget d'investissement retrace les recettes et les dépenses qui concourent à des travaux d'équipement engagés par la collectivité. Les dépenses peuvent concerner les acquisitions immobilières, les travaux engagés par la collectivité, le remboursement des capitaux empruntés.

Les recettes proviennent de dotations, de subventions d'investissement, de la dotation globale d'équipement (DGE), du fonds de compensation de la TVA (FCTVA), d'emprunts...

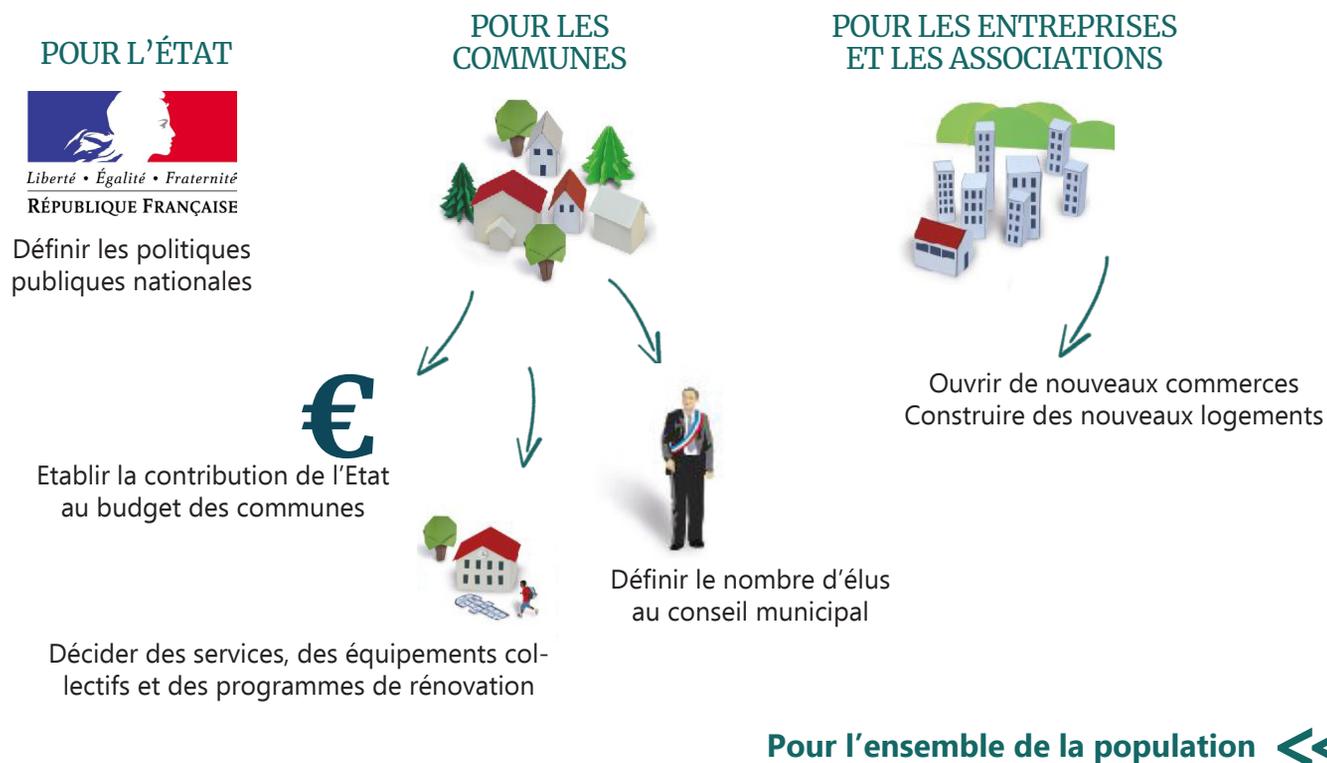
Décryptage sur la répartition du budget de la ville en 2018.

COMMENT SE RÉPARTIT LE BUDGET DE LA VILLE SUR 100€



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Du 17 janvier au 16 février 2019 s'est déroulé le recensement de la population. Vous avez été enquêté, et vous vous demandez à quoi vont servir vos réponses ? Décryptage.



LA MISE EN PLACE DE L'OPÉRATION

Comme toute enquête, le recensement est une opération qui requiert un travail en amont, et pas des moindres. La Mairie est en charge de constituer la liste des adresses à enquêter, de recruter et former les agents recenseurs, et d'organiser la tournée de reconnaissance pour avertir du passage des agents recenseurs.

Durant la période de collecte, les agents distribuent la notice pour répondre au recensement avant de vérifier la bonne prise en compte de tous les logements par la commune.

Après la collecte, le Maire certifie la collecte avant que ne soient transmis les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee (les réponses en ligne étant reçues directement).

Une fois vérifiés et validés, les résultats sont communiqués au Maire et au grand public.

POPULATION LÉGALE MUNICIPALE

1990 = 4292 habitants
 1999 = 4318 habitants
 2006 = 4122 habitants
 2011 = 4131 habitants
 2012 = 4148 habitants
 2013 = 4146 habitants
 2014 = 4143 habitants
 2015 = 4110 habitants
 2016 = 4071 habitants
 2019 = 4067 habitants



PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

De configuration Nord/Sud, Saint-Vallier a calqué son développement sur le paysage en intégrant les contraintes géographiques que sont les coteaux et le Rhône.

L'expansion urbaine dessine aujourd'hui une interface nette entre le paysage «vert et rural» du coteau qui forme un écrin naturel à l'arrière de la silhouette du bourg.



Traversée par des axes de communication importants (*le Rhône, la voie SNCF et la RN7*), la ville doit s'adapter et prendre en compte à la fois le paysage et les attentes des habitants.

Depuis plusieurs années, la mobilité et l'accessibilité sont au cœur des réflexions du développement territorial, notamment afin de prévenir une césure géographique.

Quartier Liora -

Projection passerelle piétonne

Afin de créer les conditions d'ouverture du quartier sur le reste de la ville, le projet urbain Val'Ere prévoit la construction d'une passerelle piétonne au-dessus de la voie SNCF, permettant aux habitants de rejoindre la N7 en toute sécurité.

Le projet s'organise à l'image du sud «historique», où la confluence du Rhône et de la Galaure forme une «presqu'île», ayant conduit à la construction du Pont de pierre accessible aux véhicules et aux piétons, ainsi que d'une passerelle piétonne davantage sécurisée.

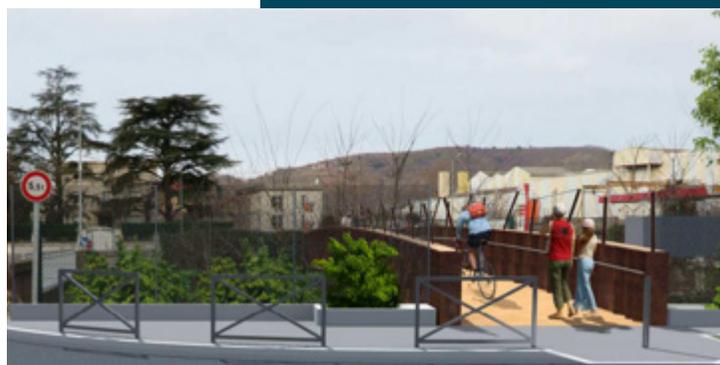


La réfection de l'Avenue Buissonnet au sud de la Ville en 2018 a permis d'améliorer la sécurité de tous les usagers en apaisant la circulation, notamment par la réduction de la largeur de la chaussée, la création de plateaux transversants et surélevés pour limiter la vitesse.

Même cas de figure au quartier Liora avec la rue Marcel Paul (axe majeur le long de la voie ferrée) entièrement repensée dans le cadre du renouvellement urbain Val'Ere. La circulation des véhicules et la sécurité piétonne ainsi revues confèrent à Liora un caractère davantage résidentiel.

L'enjeu est de préserver l'environnement et la qualité de vie tout en préservant les équilibres du territoire. Les cheminements piétons sont à l'honneur et permettent de parcourir la ville tout en profitant d'un cadre verdoyant : le chemin des âniers au nord de la ville, la ViaRhôna qui longe le Rhône, la passerelle piétonne du parc Witzenhausen inaugurée en 2018 qui permet de rejoindre Olanet et le cheminement des Jardins de la Galaure, le Chemin de la Brassière ...

A pied ou à vélo, découvrez le charme de l'ancien et les joies de la campagne tout en étant en ville.



UN ESPACE URBAIN DANS UN CADRE RURAL

64

Commerces en centre-ville

5

Établissements scolaires

36

Associations



L'urbanisme est devenu au cours de la dernière décennie un critère de choix pour estimer la qualité de vie.

Saint-Vallier dispose des atouts indispensables : habiter, travailler, se divertir et circuler, qui sont les 4 axes primordiaux de la réflexion dans l'établissement d'un sentiment de bien-être quotidien.

Les structures urbaines présentes offrent une qualité de service dans un écrin naturel permettant de profiter de la verdure tout en étant en ville !

Salle D.Valette

Au centre de la place regroupant le cinéma et l'espace histoire, la salle des fêtes est équipée d'un plancher mobile. Il permet ainsi de transformer la salle en lieu d'exposition ou en théâtre.



Médiathèque

La Médiathèque départementale propose livres, CD, DVD, presse, tablettes tactiles et liseuses, ainsi que des journées découvertes.

Lieu ouvert à tous et gratuit, vous pouvez accéder à internet 1h30 par jour, disposer du Wifi, consulter les documents en libre-accès articiper à des animations tout au long de l'année.

Et encore ...

Une vie associative variée permise grâce au dynamisme des bénévoles et mise à disposition d'un parc important de structures ;

Un camping municipal *** le long de la ViaRhona qui accueille également une halte fluviale ;

Un espace de loisirs et de restauration pouvant accueillir professionnels et particuliers ;

Une végétalisation de la ville avec des squares et des jardins qui sont des écrans de tranquillité.



SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

AFIN DE MIEUX CONNAÎTRE SON PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER, ET DE DISPOSER D'OUTILS POUR SA MISE EN VALEUR ET D'UN CADRE POUR SA CONSERVATION, SA RESTAURATION ET SA RÉHABILITATION, LA COMMUNE S'EST ENGAGÉE DANS LA MISE EN PLACE D'UN SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE.



20 JUIN 2019

+ SITES ET CITÉS
REMARQUABLES DE FRANCE

Saint-Vallier obtient de la Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture l'avis favorable au classement au titre de Site Patrimonial Remarquable pour le centre ancien !

Au fil du temps, les problématiques urbaines se sont élargies. Une ville est un organisme vivant qui foisonne d'activités et de forces créatives. Aujourd'hui, la question ne se limite plus entre le bâti et l'espace public, mais prend en compte la réalité d'un espace dans sa globalité : architecture, déplacements, environnement, développement durable, question sociale ...

La candidature de Saint-Vallier au SPR est l'une des toutes premières du département à être examinée par la Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture (CNPA). Le classement du SPR résulte d'une décision du Ministre de la Culture après avis de ladite commission et après enquête publique.

Le SPR n'a pas vocation
à figer la ville,
mais à pérenniser son identité

La mise en place d'un Site Patrimonial Remarquable permet de protéger le patrimoine des destructions ou restaurations inadaptées en favorisant sa mise en valeur et une évolution harmonieuse. Son objectif vise donc la qualité de vie des habitants, trouvant un équilibre entre les besoins de la population et les fonctions urbaines du territoire contemporain. Un SPR énonce des règles permettant de conserver, de mettre en valeur, ou de requalifier des ensembles à caractère patrimonial pour des motifs historiques, architecturaux, archéologiques ou artistiques.

SE RÉINVENTER

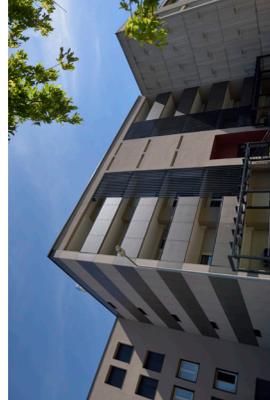
D'IMPORTANTES TRAVAUX SE SONT ENGAGÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2019? ET DE NOMBREUX PROJETS VERRONT LE JOUR AVANT LA FIN DE L'ANNÉE 2020 :

- Transformation du quartier en travaillant à sa ré-sidentalisation ;
- Création des conditions d'ouverture du quartier sur le reste de la ville ;
- Travail sur les copropriétés pour assurer leur requalification.

RECONFIGURER LE QUARTIER



22 janvier 2019 - Intervention de **Chic de l'Archi!** pour sensibiliser les enfants au changement du quartier à travers des temps forts : visites de chantiers, ateliers maquette ...



juillet 2019 - **Drôme Aménagement Habitat** poursuit les interventions sur son patrimoine immobilier au travers d'opérations de réhabilitations. Livraison du bâtiment Pinsons-Mésanges le 12 juillet 2019.



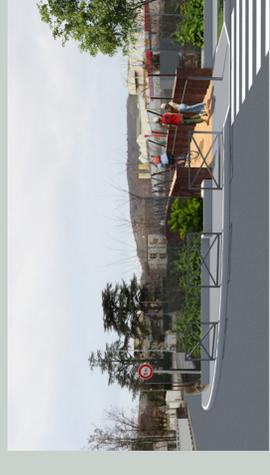
octobre 2019 - **Eplanade de l'école** : retournement de l'entrée, amélioration des équipements et des modalités d'accueil ...



novembre 2019 - Poursuite des interventions avec la démolition des immeubles Oeillets/Tuilipes/Dahlia et la réfection de la rue Marcel Paul.

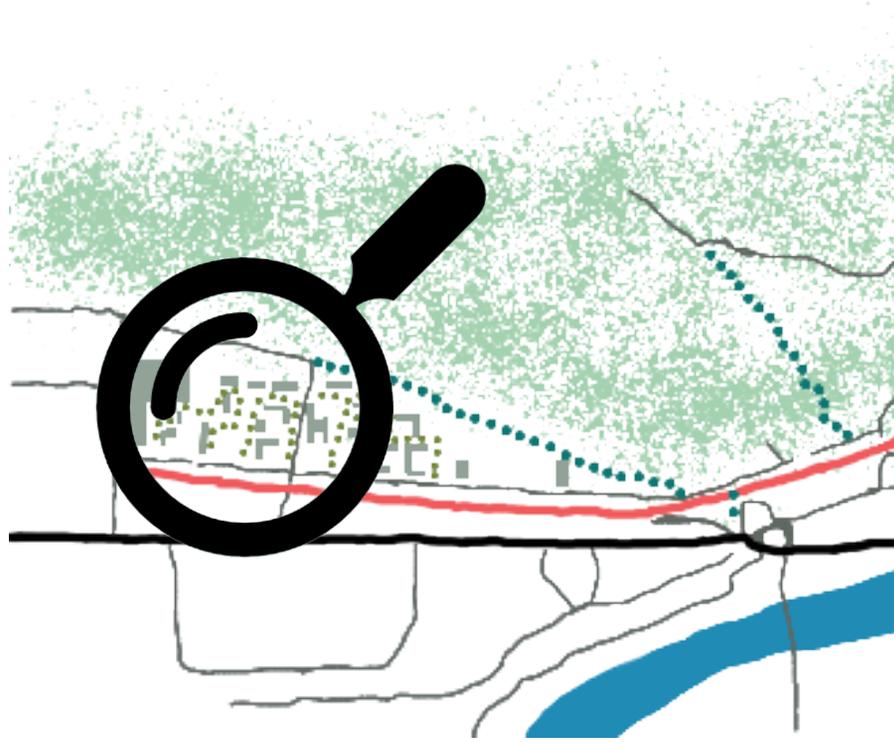
A VENIR

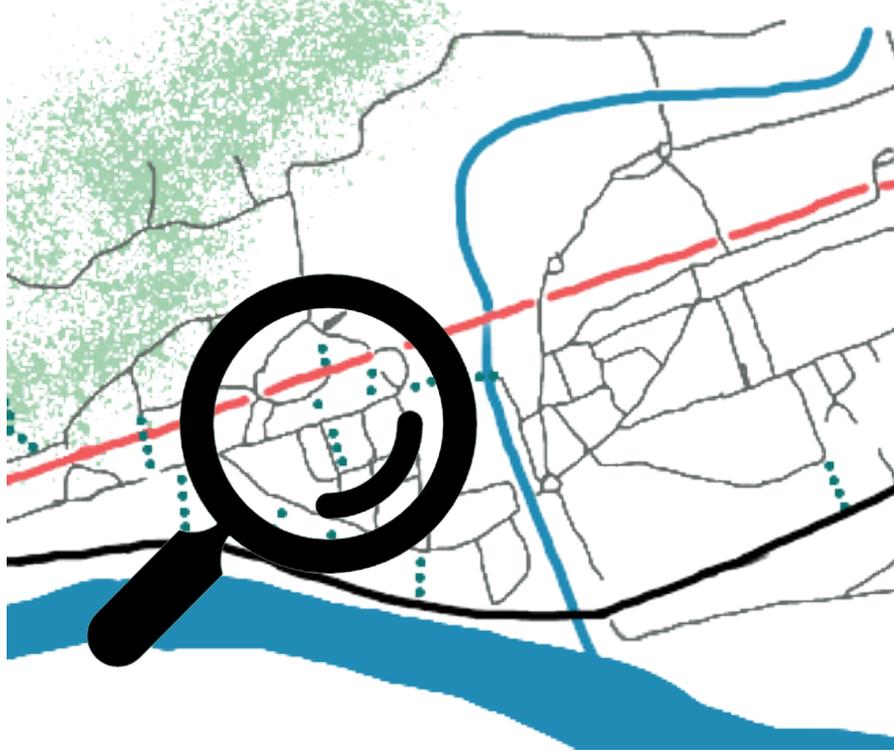
Une passerelle piétonne au-dessus de la voie SNCF et à côté du pont actuel permettra de compléter les conditions d'ouverture du quartier sur le reste de la ville en donnant un accès exclusivement piéton et sécurisé aux habitants.



OPAH COPRO OPÉRATION SPÉCIFIQUE POUR LES COPROPRIÉTÉS

Qui permettra de rénover les résidences du quartier, d'améliorer la qualité des logements et de baisser les charges grâce à une meilleure isolation, et d'accompagner les copropriétés pour une meilleure gestion.





REVALORISATION DU CENTRE ANCIEN POUR REMETTRE EN SCÈNE LE COEUR HISTORIQUE ET APPORTER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE URBAINE ET COMMERCIALE, AINSI QU'UNE MEILLEURE OUVERTURE DES ESPACES :

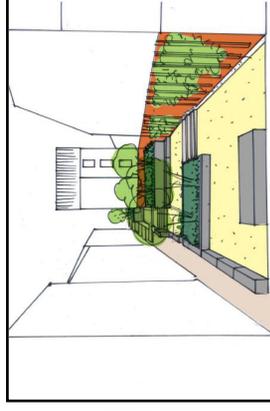
- Recyclage foncier pour l'adapter aux usages actuels
- Redonner de l'attractivité
- Apporter respiration et cohérence au tissu urbain en créant un maillage interne

Centre
ANCIEN
Coeur de Ville

novembre 2019 - Résidence Jean Jaurès, ensemble accueillant 20 appartements et 3 maisons individuelles. Logements adaptés aux PMR, et le projet permet de réduire les charges et de s'inscrire dans une démarche de développement durable.



L'îlot Mézel-Verdun présente un bâti ancien et des places enclavées dans le centre historique de la ville. L'objectif est de repenser la traversée face aux halles pour apporter respiration et cohérence au tissu urbain en créant un maillage interne et des lieux de vie.



L'îlot de la Cure prévoit la démolition de l'ex-médiathèque, ce qui permettra d'aménager un espace public plus agréable pour les habitants avec la création d'un belvédère et d'une connexion avec les Jardins de la Galaurie.



Rénovation des logements individuels :

Opération spécifique pour aider les propriétaires dans leurs **travaux d'amélioration**. L'accompagnement peut aller jusqu'à 80% du montant global des travaux, permettant aux propriétaires d'engager plus facilement une réhabilitation : rénovation énergétique, mise aux normes, adaptation du logement à

la perte d'autonomie ...
Permanence les mardis de 9h à 12h en Mairie (1er étage)

Permis de louer :

Expérimentation sur le **Centre Ancien** de Saint-Vallier. Ce dispositif permettra d'**interdire sur le marché la location de logements indignes**.



**OPAH RU
LUTTE CONTRE
L'HABITAT INDIGNE ET
AMÉLIORATION DE LA
QUALITÉ DU PARC DE
LOGEMENTS**

RECONQUÉRIR LE COEUR HISTORIQUE

RENFORCER LE SENTIMENT DE «BIEN VIVRE»

Depuis des siècles, il est communément admis que l'on vit mieux à la campagne et dans les villes petites et moyennes, que dans des centres denses et compacts des métropoles.

Moins de «stress», moins de pollution et de promiscuité qui ont pour conséquence de contribuer à un «mieux être».



SQUARE CHARLES GRENIER



Plan Local d'Urbanisme - Une révision attendue

DOSSIER DÉCRYPTAGE

En vigueur depuis le 02 août 2009, le PLU de Saint-Vallier doit être révisé afin d'être mis en adéquation avec les lois «Grenelle» et «ALUR». Ce document intervient dans un esprit d'équilibre entre la préservation des espaces naturels et le nécessaire développement des espaces urbains.

Le Plan Local d'Urbanisme est un document qui fixe les règles d'urbanisme d'une commune en tenant compte des nouvelles exigences environnementales. Il permet de gérer les enjeux fonciers et architecturaux dans un souci de développement durable, et est donc opposable aux administrations, aux promoteurs ou aux particuliers qui souhaitent construire ou modifier un bâtiment ou tout autre aménagement urbain.

Mais ce document va plus loin puisqu'il définit aussi les règles applicables en matière d'usage des sols, de volumétrie et d'implantation de constructions, de stationnement ou encore de transports.

Sur le plan communal, la révision du PLU doit prendre en compte plusieurs projets :

Le Projet de Renouveau Urbain, qui inclut d'une part une démarche de requalification du quartier Croisette / Rioux situé au nord du bourg, et renommé LIORA, et d'autre part un volet important d'ac-



tions sur le centre ancien prenant en compte les enjeux patrimoniaux. D'autres objectifs viennent se greffer aux objectifs du futur PLU et parmi lesquels nous trouvons :

- L'intégration du projet dit de « Quartier durable », dans lequel viendront notamment s'implanter différents programmes de logements et des places de stationnement ...
- La refonte du règlement de la Zone d'Aménagement Concertée de l'Ollanet qui rencontre aujourd'hui des difficultés de commercialisation.

POUR ALLER PLUS LOIN

25 novembre 2015

Le Conseil Municipal décide par délibération de mettre en révision le Plan Local d'Urbanisme et présenté les objectifs

28 juin 2016

Par décision du Maire, le Cabinet LATITUDE a été retenu pour réaliser la révision.

06 octobre 2016

Réunion publique afin de présenter les orientations et enjeux du prochain PLU aux administrés.

31 mai 2017

Le diagnostic et ses principaux enjeux ont été présentés aux conseillers municipaux lors d'une réunion

23 décembre 2019

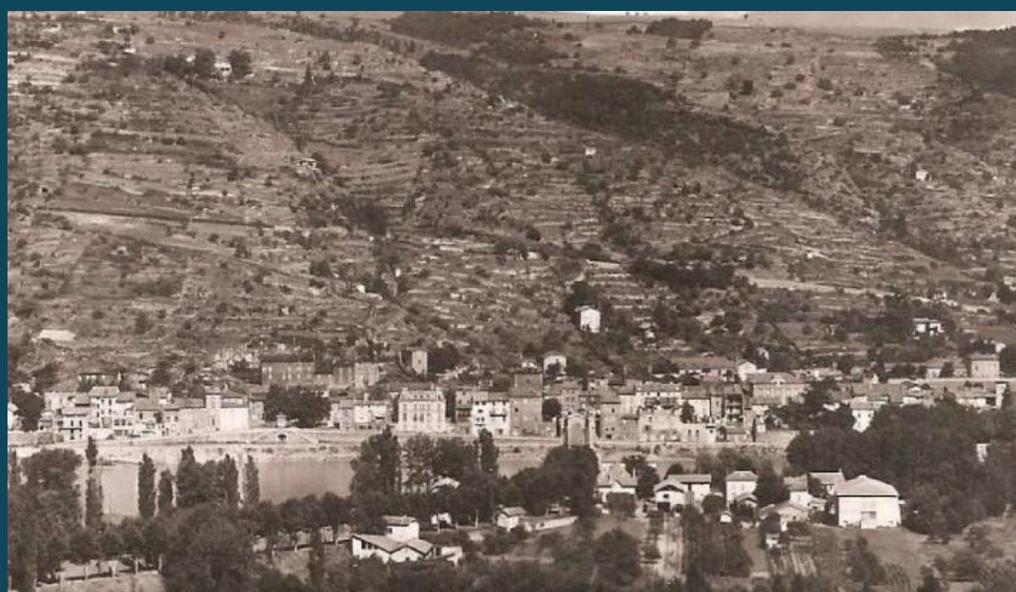
Au vu des conclusions de l'enquête publique, le Conseil Municipal décidera s'il y a lieu d'apporter des modifications au PLU

DOSSIER SPÉCIAL - LE COTEAU

La ville a longtemps profité des pentes qui la surplombent pour développer diverses cultures, et notamment la viticulture et l'arboriculture.

La raideur du coteau engendre des terrasses de culture assez étroites avec des murs de soutènement relativement hauts qui structurent la topographie locale.

Peu mécanisable, ce terroir agricole est peu à peu laissé à l'abandon, et les terrasses se trouvent aujourd'hui absorbées par la progression rapide des boisements.



Coteau de Saint-Vallier au début du XXe siècle, presque totalement dénudé.
- Source : Archives Départementales de la Drôme



Coteau de Saint-Vallier aujourd'hui, totalement boisé

L'organisation agricole en terrasses de culture trouve son apogée dans le dernier tiers du XIXe siècle. Chaque parcelle épouse le relief, ainsi que le mouvement du sol et de la roche, comme en témoignent les cartes postales anciennes qui révèlent un coteau pratiquement sans arbre et totalement structuré par les murets des terrasses.

Aujourd'hui, la densité des boisements présents sur le coteau génère une relation étroite entre la ville et le paysage «naturel» qui forme un écrin à l'arrière de la silhouette du centre-ville. La raideur du coteau a stoppé toute forme d'expansion urbaine vers l'est, obligeant la ville à se développer en direction du sud et du nord.

En conséquence, il existe une interface très nette entre ces deux types de paysage : le paysage urbain en piémont, et le paysage naturel du coteau.

Plusieurs spécificités concourent largement aux qualités paysagère de Saint-Vallier : une relation franche entre le paysage naturel et le paysage bâti (que l'on remarque au Chemin des âniers), un paysage naturel tenu par la présence de murs qui encadrent les chemins et les routes (comme au Chemin des Marronniers), des vues ponctuelles mais remarquable sur le défilé du fleuve (depuis Ollanet ou Montrebus), des boisements insolites comme certaines stations de cèdres ...

Si l'urbanisation se concentre dans le centre historique de la ville traversé par la Galaure, on notera que les berges de la rivière ont été aménagées sous forme de parc public mettant en valeur un écrin végétal offrant une continuité paysagère et biologique entre le Rhône et les paysages de coteaux qui le bordent.



Mieux se loger fait partie des problématiques des collectivités. Il est parfois difficile d'arriver à se loger dans de bonnes conditions, et il appartient aux politiques locales de pallier à ces difficultés : logements vieillissants, difficiles à trouver ou peu adaptés aux personnes âgées ...

L'opération façades a pour objectif d'améliorer l'image et l'attractivité de la commune. Ce dispositif s'adresse aux propriétaires bailleurs ou occupants du logement, et aux propriétaires de commerces inclus dans un immeuble d'habitation. L'opération a une durée de 5 ans, depuis le 1er janvier 2019 jusqu'à octobre 2023. Pour être éligibles, les demandes de

subventions devront être déposées durant cette période, et figurer dans le périmètre définit.

Le permis de louer est un dispositif qui impose aux propriétaires bailleurs d'obtenir une autorisation préalable avant de conclure le contrat de location, et s'adresse à tout logement susceptible de porter atteinte à la sécurité des occupants et à la salubrité publique. Sont concernés les propriétaires dont le logement se trouve dans le périmètre défini, pour une première location ou un changement de locataire.

L'HABITAT

AU COEUR DES ACTIONS

2019 a vu la mise en place de plusieurs opérations en faveur de l'habitat, que se soit pour le confort des habitants, améliorer l'image de la ville ou lutter contre les logements indignes.

Au niveau du territoire et de sa cohérence, ces programmes permettent de répondre aux attentes des habitants et de leur garantir une qualité de vie.

Au nord, l'objectif est de désenclaver le quartier en permettant de le relier au reste de la ville.

Au centre ancien, il s'agira d'apporter respiration et perspective au tissu urbain en créant des espaces de rencontre.



OBJECTIF HABITAT

Voyez plus clair dans les dispositifs existants et les démarches à entreprendre par un accompagnement personnalisé !

Permanences gratuites en Mairie les mardis matin de 9h à 12h sur rendez-vous.

Numéro unique 04 75 23 54 46
habitat@portededromardeche.fr

LA VILLE AUTREMENT RECONSTRUCTION DU SUD

A la suite du débarquement de Provence, afin de ralentir la fuite des Allemands et leur remontée de la Vallée du Rhône, l'armée Américaine a pour mission de détruire les ponts (route et voie ferrée) qui permettent de traverser la Galaure.

Le bombardement manque son objectif et touche le Champ de Mars, détruisant une grande part de la zone sud, et modifiant en profondeur l'urbanisme de ce périmètre.

Une opération de reconstruction, entre 1948 et 1960, permet la réalisation d'un quartier avec des bâtiments collectifs et caractéristiques de l'époque.

Les rares immeubles épargnés par le conflit sont rénovés, et le reste du quartier est reconstruit à partir des immeubles d'angle. L'opération se concentre ensuite sur la rive de la Galaure et de l'actuelle Ecole Dumonteil.

La partie de Saint-Vallier située au sud de la Galaure présente un bâti remarquable, en décalage avec le reste de la ville. Construits dans les années 1950, ces immeubles nous plongent dans une autre époque !



L'action sociale se traduit à travers deux organismes sur la ville. Le **CCAS**, qui gère la Banque Alimentaire pour les personnes saint-valléroises nécessiteuses, délivre des bons alimentaires, des bons de pain et des aides exceptionnelles d'urgence, offre des colis de Noël et les bugnes pour les personnes âgées, accompagne les personnes dans la constitution de dossiers administratifs comme l'allocation personnalisée à l'Autonomie,

des aides sociales ...

Le **Point Accueil Social**, qui est implanté au quartier Liora et qui propose de nombreux services et animations aux habitants, permettant une mixité sociale et culturelle à travers différents pôles : développement du lien et de la cohésion sociale, autonomie des habitants, accompagnement individuel, accompagnement à la fonction parentale ...

La structure propose également des activités

hebdomadaires destinées aux adultes, notamment des cours de langue française, des ateliers créatifs ou encore des moments d'échanges et savoirs autour de la couture, du tricot et de la cuisine.

Il assure le **CLAS** pour les écoles Croisette et Dumonteil, qui vise à aider les enfants en difficulté scolaire à faire leurs devoirs, les accompagner dans leurs apprentissages tout en les encourageant et en valorisant leurs acquis, proposer des activités et les outils nécessaires permettant de répondre aux besoins de l'enfant.



Animations parents-enfants

Après-midis jeux parents-enfants, animations familles, ateliers de pâtisseries ou créatifs, animations en extérieur ...

Sorties

Des sorties découvertes (comme Valrhona, Parc Indian's Vallée), et loisirs (bowling, patinoire, mini-golf).

Durant la période estivale, les sorties sont variées, comme une après-midi au lac des Vernets, ou à la mer comme Palavas les Flots ou Sainte-Marie de la Mer.

Anim'foyer

En partenariat avec l'association Loisirs et Détente, des activités sont destinées aux personnes retraitées saint-valléroises dans le but de maintenir le lien social et de partager des moments de détente et de convivialité.

On y retrouve des activités comme des après-midis lecture autour d'un goûter, des ateliers bien-être, des ateliers sérénité piétonne ...

Mais aussi des visites d'entreprises comme le Musée Canson, la Cave de Tain, le Musée du charonnage ...





CULTURE & ANIMATION



De haut en bas, et de gauche à droite :

Public lors du concert de Michael Jones le 25 octobre 2019

Anne Roumanoff en spectacle le 21 février 2019

Carnaval des enfants le 06 mars 2019 en partenariat avec la Médiathèque Départementale

Vernissage exposition «Ombres et Lumière» du photographe M.GAIRAUD le 05 novembre 2019

Après plusieurs saisons à vos côtés, nous avons le plaisir de découvrir que le spectacle vivant reste le meilleur vecteur émotionnel !

Le leitmotiv pour 2020 ?

Continuer à vous surprendre et à vous proposer une programmation riche et variée.

Musique, théâtre, danse, humour, exposition ... il y en aura pour tous les goûts, et nous espérons réussir le pari de combler votre soif de découverte qui, chaque année, représente un véritable défi. Défi car l'éclectisme des spectacles proposés offre évasion, détente, fou rire ou larmes. Défi car vous êtes de plus en plus nombreux à prendre à l'aventure.

Merci de nous accompagner au gré des saisons que nous imaginons pour vous, de prendre part à ces escapades artistiques qui nous permettent de vous rencontrer et de passer de bons moments.

“ La culture, c’est le lieu où s’exerce l’activité humaine: mêmes émotions, mêmes angoisses, mêmes désirs, mais pas nécessairement pour les mêmes choses ”.

Jean-Yves DUPUIS

A venir pour la suite de la saison :

Comédie

DE GAULLE EST DE RETOUR

- Vendredi 24 janvier

Soirée NOUVELLE SCENE

FRÉDÉRIC BOBIN & GOVRACHE

- Vendredi 07 février

Théâtre

L'AVARE

- Vendredi 21 février

Humour

LAURENT BAFFIE SE POSE DES QUESTIONS

- Samedi 21 mars

Humour

OLIVIER DE BENOIST - NOUVEAU SPECTACLE

- Jeudi 09 avril

Danse

NO(s) LIMIT(es)

- Vendredi 17 avril

SAINT-VALLIER TERRE DE CHAMPIONS

Avec ses 36 associations répertoriées, la ville foisonne d'activités ! 2019 a été l'occasion de mettre en lumière les performances de nos clubs sportifs, et de rendre hommage au titre de Commune la plus sportive de la Drôme des villes de moins de 5000 habitants obtenu en 2016.

Depuis plusieurs mandats, nous essayons de faire le maximum pour mettre nos associations en phase de réaliser leurs objectifs sportifs par l'amélioration et l'entretien de nos installations. Si les performances et les titres sont salués, nous retenons surtout ces sourires, ces cris enthousiastes et cette volonté de donner le meilleur de soi. Merci à tous de faire battre le coeur de Saint-Vallier au-delà de son territoire, et de nous rendre fiers de ces valeurs que vous véhiculez !

FRATERNELLE BOULES



- EVA REVOLLON
Médaille de bronze au championnat de France de tir progressif à Martigues



- MATHILDE SOMMEILLIER
Demi-finaliste au championnat de France simple en F1 !



SAINT-VALLIER BASKET DRÔME

- U17 garçons 2
Champions Drôme Ardèche

- U13 filles 2
Championnes Drôme Ardèche

- Seniors garçons 1 NM1
Demi-finalistes







SAINT-VALLIER SPORTIF RUGBY



- 06.04.2019
Finales régionales à Bourg les Valence.
Le SVS dispose de Chomérac sur le score de 22 à 16 et ramène à la maison la coupe de champion Drôme Ardèche !

- 20.04.2019
Les rouges et noirs gagnent la finale de la ligue Auvergne Rhône Alpes
4e série contre l'AS Varenne sur le score de 17 à 10 et rajoutent le titre de champion de ligue à leur palmarès !



Photo Jacques BRUYÈRE

GYM MUNICIPALE

- GAF Gym Féminine en équipe

Educ gym B 7/11 ans
Grand prix D/A 2e



Educ gym B 10/13 ans
Grand prix D/A 3e



- GAC Gym Acrobatique Duo

Solen ROUZAU et Félicien MAEDER
Inter région à Velaux 2e en Elite Espoir !

Cette équipe a d'ailleurs été récompensée fin novembre par le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif).
Devant cet élan de belles performances, le club, qui accueille aussi de nombreuses équipes jeunes, une équipe sénior masculine et une équipe loisir, se structure et forme ses encadrants dans divers domaines : entraînement, arbitrage, table de marque ...

ATHLETIC HANDBALL SAINT-VALLIER

Pour la 3e année consécutive, l'équipe féminine de l'Athlétic Handball Saint-Vallier est «montée» dans le championnat de niveau supérieur !

Lors de la saison 2018-2019, cette équipe a terminé 1er du championnat de pré-nationale avec seulement une défaite dans la saison et accédant ainsi pour la première fois au niveau nationale 3.



JUDO CLUB

Les jeunes judokas ont participé aux championnats Drôme-Ardèche et AURA, et ont obtenu de très bons résultats !

KÉVIN BOUCHET



Champion Drôme-Ardèche et champion AURA -60KG benjamins

SARAH RABEI



3e championnat AURA -63KG benjamins

ELIAS HENRY



3e championnat Drôme-Ardèche 2e division cadet et 9e championnat AURA 2e division

Nour EL FAZAZI : Vice championne Drôme-Ardèche et 7e championnat AURA +63KG benjamins

Noam AMMARENE : 3e championnat Drôme-Ardèche -42KG benjamins

SAINT-VALLIER

LA REVUE



[www.SAINTVALLIER.FR](http://www.saintvallier.fr)

MAIRIE DE SAINT-VALLIER
PLACE DE AUGUSTE DELAYE
BP41
26240 SAINT-VALLIER CEDEX

TEL : 04.75.23.07.66
FAX : 04.75.23.44.56